



# CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO E-E187136

VALABLE JUSQU'AU 19/02/2027

ÉDITÉ LE 13/02/2026

## SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 16/02/2002

Forme juridique : SAS

DEPUIS LE 08/01/2025

Capital : 700 000

Raison sociale : ATOUT FLUID CLIMATISATION

529 RUE DU MARCHE ROLLAY  
94500 CHAMPIGNY-SUR-MARNE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :

RC CRETEIL

Siret : 440 989 093 00057

Code NACE : 4322B

Numéro caisse de congés payés : 2108811

Téléphone : 01 85 00 13 00

Fax :

Portable : 0185001300

Site Internet : [www.atoutfluid.com](http://www.atoutfluid.com)

E-mail : f.touati@atoutfluid.com

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C18280R1244000/001 651075/0

Responsabilité légale :

S.2.A.FINANCE (789 905 890) / ALBAGES PRESIDENT PRÉSIDENT

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C18280R1244000/001 651075/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/03/2025

Effectif moyen : 20 Tranche de classification : EFF2C

## QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5112	Installation de plomberie sanitaire pour des bâtiments sans suppresseur supérieurs à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/02/2024
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/02/2024
5312	Installation de vmc en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m <sup>2</sup> Mention RGE	20/02/2024

## Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	20/02/2024
o Radiateurs électriques, dont régulation.	20/02/2024
o Ventilation mécanique	20/02/2024

\* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT  
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE  
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.

1/1